



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR LA
CONCEPTION ET L'ANIMATION D'UN ATELIER
INTITULÉ " CREATION D'UN PUZZLE
NUMERIQUE" PAR L'ASSOCIATION
AUBERFABRIK LE SAMEDI 13 AVRIL 2019 A
10H30 ET 11H45 A LA MEDIATHEQUE COEUR
DE VILLE**

**DÉCISION N° AU-19-125
EN DATE DU 22 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition de conception et d'animation d'un atelier multimédia de l'Association Auberfabrik représentée par Monsieur David Caubère dont le siège social est situé 15 impasse du Pont Blanc – 93300 Aubervilliers, le samedi 13 avril 2019 à 10h30 et à 11h45 à la Médiathèque Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Auberfabrik représentée par Monsieur David Caubère dont le siège social est situé 15 impasse du Pont Blanc – 93300 Aubervilliers, un contrat de prestation pour la conception et l'animation d'un atelier multimédia intitulé « Création d'un puzzle numérique » le samedi 13 avril 2019 à 10h30 et à 11h45, à la Médiathèque Cœur de ville dont le coût est fixé à trois cent quatre-vingt euros (380 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190322-lmc1H6184H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/03/2019
Date de Publication : 22/03/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190322-lmc1H6184H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/03/2019
Date de Publication : 22/03/2019